

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

DIRECTION

Marseille, le **29 SEP. 2011**

Le Préfet de la région Provence, Alpes,
Côte-d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

à

Destinataires in fine

**Compte rendu de la 2e réunion du COTER LGV PACA
du jeudi 8 septembre**

□ Introduction par le Secrétaire Général

Le Secrétaire général rappelle les conclusions du 1er COTER (en juin 2011). Il évoque ensuite le COPIL du 11/07/2011 qui a déterminé 4 grands scénarios (identiques sur le tronçon concernant les Bouches du Rhône. Ces scénarios comprennent dans tous les cas l'aménagement d'une gare souterraine à Marseille Saint-Charles permettant le développement des trafics ferroviaires dans la région. Le Secrétaire général détaille enfin les objectifs de la réunion de ce jour : fixer le cadre des travaux qui vont se poursuivre entre les CoTers et notamment les groupes de travail

□ Présentation par RFF (projection d'un diaporama)

- Calendrier à venir avec choix du scénario au COPIL de mi-décembre et concertation du 15/9 au 15/12
- Composition des 3 groupes géographiques (Nord Marseille, Huveaune, Pays d'Aubagne / Sainte Baume) et modalités d'inscription.
- Méthodologie de choix des scénarios.
- Insertion du projet sur le territoire.

□ Questions

La CA 13 (M. Villeneuve) souhaite participer au groupe thématique agriculture et viticulture. RFF rappelle que l'objectif des groupes thématiques est d'analyser les grands enjeux du domaine plus que des choix de tracés. Il propose qu'un groupe thématique "agricole-viticole 13" soit créé lors de la discussion sur les fuseaux. Le Secrétaire général valide cette demande..

L'URVN (Jean Reynaud) souhaite connaître les temps de parcours. Ils sont fournis dans les fiches jointes (le trajet Marseille - Nice varie de 1 H12 à 1 H25)

La FNAUT (Claude Julien) s'interroge sur le tronçon Toulon – Est. Le secrétaire général confirme que les scénarios peuvent être panachés.

La CCI (Marc Reverchon) s'interroge sur le tronçon côté italien, et le contournement Nîmes - Montpellier. M. Cherrier (RFF) en prend acte et complètera par des informations sur les tronçons adjacents, et fera figurer le reste de l'arc ferroviaire de Barcelone à Gènes.

TGV développement (Alain Patouillard) : souhaite que soit précisé ce que l'on entend par maillage. RFF évoque les différents cas de figure : infrastructure nouvelle, infrastructure de "combinaison", utilisation du réseau existant.

L'URVN (Jean Reynaud) évoque un tracé partant de la gare de La Barasse et passant sous le massif de Saint-Cyr pour ressortir à La Ciotat. RFF demande des précisions à l'association en vue d'une étude éventuelle à travers les groupes géographiques.

L'URVN (Jean Reynaud) pose la question des liaisons entre le dispositif imaginé et le port (pour le déplacement des croisiéristes) : peut-on utiliser les voies du port ? RFF indique que l'arrivée par le port n'a pas été jugée pertinente.

La CCI (Marc Reverchon) pose la question de la vitesse de référence en passage souterrain. M. Cherrier répond que cette vitesse n'est pas fixée, et que cela dépendra des rayons de courbure. L'objectif est de respecter les temps globaux de trajet entre Paris - Nice et Nice - Marseille.

RFF (Stéphane Rosso) précise les dates à venir, notamment :

- La réunion publique du 13/09 à Marseille
- Les 3 réunions des groupes géographiques
- Les 2 groupes thématiques qui travailleront sur le fuseau à 1000 m, lors de 4 réunions par groupe.
La première des 4 séries aura lieu les 10, 21, 23 septembre de 14 H. à 18 H.
- Le 3e COTER le 18 octobre.
On reviendra sur les résultats des groupes territoriaux.
- Le 4e COTER 13
Ce COTER proposera au COPIL un fuseau de 1000 m.
- Des précisions sont apportées sur le CoLac et les Commissions Consultatives

Autre point abordé RFF indique que les documents remis sont disponibles en téléchargement sur le site LGVPACA.fr

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-Paul CELET